

Lettre à l'évêque de Chartres

Numéro d'inventaire: 1979.22004

Auteur(s): Maintenon (Françoise d'Aubigné, marquise de)

Type de document : correspondance Période de création : 1er quart 18e siècle

Date de création : 26/08/1713

Matériau(x) et technique(s) : papier Description : Feuillet manuscrit.

Mesures: hauteur: 21,8 cm; largeur: 16,7 cm (dimensions de la feuille)

Notes: Transcription: "A Marly 26 août 1713 Je me suis fait un grand plaisir, Monsieur, de vous savoir avec Mgr l'archevesque de Rouen mais je crains que l'un et l'autre ne se soient bien pressé de retourner à leur pénible fonction. Je prens la liberté de vous envoyer la lettre de mes chanoines pour vous suplier de pourvoir à la place qui vaque présentement. Je ne puis m'empêcher de m'informer de tems en tems des soins qu'on a de mes petits gentilshomes dans votre séminaire de St. Cyr. J'ai appris de quelques uns d'eux qu'ils ont des régents fort rudes, j'ai vu les fouets dont on se sert pour les chatier. J'ai assés d'expérience sur le gouvernement de la jeunesse pour savoir qu'on ne l'élève point sans une sévère discipline, mais il me semble que les verges sont la correction des enfants. Elles n'effleurent que la peau et des fouets comme ceux que j'ai vu portés par un bras bien jeune, bien fort et peut-être colère pourraient être de quelque danger. Il y a un Monsr. Darreau dont il me paraît que tout le monde se loue et un Mr. Renard qui passe pour fort rude. Mais Monsieur ce que je trouve de bien plus considérable est l'abandon ou ils sont pendant les vacances. Ils sont jour et nuit tout seuls et il n'y a point d'éducation qui ne se perde pendant de telles absences. Sy vous n'affectionnez plus ce séminaire comme faisoit feu Mgr. De Chartres, je mettrois mes enfants ou il vous plairoit. Votre supérieure m'a demandé de consentir que Mrs. Des missions étrangères vinssent à St. Cyr ou il y a 13 mois qu'on ne les a vus. J'ai accepté leur visite que j'ai reçue comme je devois, mais sans m'en rien dire on les a fait prescher, ce que je n'aurois pas voulu. C'est renouveller inutillement le goust et l'estime qu'on a pour eux. Mme De Vertrieux a de ces sortes de charités qui ne refusent rien, qui craint toujours de facher et qui entre dans tout ce qui lui fait perdre beaucoup de tems au paloir et pour une infinité de lettres, du reste elle a tant de vertu et de courage quelle mériterait d'être conservée. Nous ferions une grande perte si Dieu nous l'ostoit. Elle se pousse à bout. Faites de tout cecy, Monsieur, l'usage que vous jugerez à propos sans la facher ce n'est pas ce que je cherche. Ma santé est toujours sy mauvaise que je n'ay pu avoir l'honneur de vous écrire de ma main. Je réponds de la discrétion de mon secrétaire. Nous partons toujours pour Fontainebleau mercredy d'ou le Roy compte revenir le 14è d'octobre. Sa santé est graces à Dieu à souhait. Suivant vos ordres ou votre permission nous avons chanté le Te Deum à St. Cyr pour la prise de Landau. On le chantera icy dimanche et l'on croit commencer bientôt le siège de Fribourg. Maintenon"

Mots-clés : Punitions Filière : Institutions privées Niveau : Post-élémentaire

Utilisation / destination : correspondance (Dans le présent document, Madame de

Maintenon s'inquiète de l'excessive sévérité des régents.)

Historique : Maintenon (Françoise d'Aubigné, marquise de), épouse de Louis XIV (1683),



avait fondé à St Cyr un petit séminaire dirigé par l'évêque de Chartres. Etant en mauvaise santé, Mme de Maintenon n'a pu écrire ce courrier de sa main, et a confié ce soin à Melle d'Aumale.

Représentations : instruction, punition Autres descriptions : Langue : Français

Commentaire pagination: 4

a marly 20 dont 1713. Je mesuis fait un grand plaisir Monheice de very lavoir ave Mo Larcheverque de Proien mais je crainsque lun et lantre ne le soijon bien presse de retourner a leur penible fonction Je premla liberté devous envoyer la lettre de mes chanoines pour vous tuplier de pouvoir ataplace yni vagne presentement Il nejmis mempercher leving onner deteny enterns des soins quon a de mes petits gentillanie dans vottre seminoure dell'tir j'ai apris de quelques von seux quils ont les regents fort vudes, jui vir les fonets dont on le sest pour les chahier jai alles deapperience sur le gonvernement de la jeunelle pour savoir que ne Leleve point sans une severe discipline